

## Programme Courants - Automne 2016

# Séminaire francophone

## Les politiques culturelles et leur administration

<b>Dates</b>	<b>du lundi 10 au vendredi 21 octobre 2016 (inclus)</b>
<b>Contexte</b>	Ce séminaire est proposé par le Ministère de la culture et de la communication (Secrétariat général, Service des affaires juridiques et internationales) dans le cadre de son offre de formation, mis en œuvre par la Maison des Cultures du Monde.
<b>Public</b>	Ce séminaire s'adresse à des <b>professionnels francophones confirmés</b> (administrateurs de structures culturelles, chargés de projets culturels, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles) <b>sans exclusive de zone géographique</b> , contribuant dans leur pays d'origine à la conduite de projets culturels ayant un impact structurant sur le développement des territoires  Le séminaire se déroulera en français exclusivement.
<b>Objectifs</b>	<p>Le développement et la territorialisation des politiques culturelles françaises mettent en avant le rôle majeur des collectivités territoriales, qui font preuve d'un grand dynamisme artistique et culturel porté par les institutions comme par des initiatives de la société civile, des amateurs et des jeunes. De véritables politiques culturelles sont engagées en milieu urbain comme en milieu rural avec une conscience du rôle majeur que peut jouer la culture dans l'attractivité et le développement durable du territoire. Un renouvellement des modèles de financement, notamment de partenariat public-privé et des modes de management accompagne ce mouvement, avec une recherche de la performance et une évaluation de plus en plus présentes. Ce séminaire permettra d'appréhender, à travers conférences, visites et ateliers, les déterminants d'une politique territoriale de la culture.</p> <p>Ce séminaire rassemblera, à Paris et à Grenoble, au sein de l'Observatoire des politiques culturelles, une vingtaine de responsables culturels confirmés, exerçant dans les domaines du développement culturel et de la gestion de structures culturelles, patrimoniales et non patrimoniales. Il incitera les participants à confronter leurs expériences. Il facilitera le développement de réseaux professionnels entre la France et les pays participants.</p>
<b>Thèmes</b>	<p>Le séminaire abordera, en particulier, les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'environnement institutionnel de la culture</li><li>- La politique culturelle de l'Etat (et ses administrations déconcentrées) et celles des collectivités territoriales (Régions, Départements, Communes) et les modes d'administration (intercommunalité culturelle, finances publiques)</li><li>- Les politiques en milieu rural et urbain, le développement local par la culture</li><li>- Les nouvelles approches de l'intervention artistique et culturelle à l'ère du numérique, les publics de la culture, l'éducation artistique et culturelle, les enseignements artistiques, les pratiques amateurs</li><li>- l'impact économique, l'emploi culturel</li><li>- la mise en œuvre d'une stratégie de développement culturel dans le cadre d'un territoire,</li><li>- le financement</li><li>- l'évaluation</li></ul> <p>A l'issue de ce séminaire, les participants seront en capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître l'environnement institutionnel de la culture</li><li>- S'approprier les nouvelles approches de l'intervention artistique et culturelle</li><li>- Développer des synergies avec les différents acteurs de la culture</li><li>- Identifier et mobiliser les financements publics ou privés</li></ul> <p>Le séminaire s'appuie sur l'expérience des professionnels responsables culturels et universitaires reconnus : Ministère de la culture et de la communication, collectivités territoriales, structures</p>

culturelles patrimoniales et non patrimoniales, lieux de création, festivals et biennales, bibliothèques et autres équipements culturels.

Organisme international, l'Observatoire des Politiques Culturelles accompagne depuis 1989 les politiques culturelles publiques nationales et territoriales, par des conseils aux collectivités publiques (Etat, Régions, Départements, Communes et leurs établissements publics), l'organisation d'études, de rencontres, d'informations et de formations

**Prise en charge** Le Ministère de la culture et de la communication assume :

- les frais pédagogiques
- les frais de séjour (hébergement et *per diem*)
- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme
- les assurances

Attention : le titre de transport international n'est pas pris en charge et doit être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.

**Procédure de candidature** Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site du Ministère de la culture et de la communication ([www.culturecommunication.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation](http://www.culturecommunication.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation)) et sur le site de la Maison des Cultures du Monde : [www.maisondesculturesdumonde.org](http://www.maisondesculturesdumonde.org) (rubrique *Expertise / Formations*).

Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat, qui le visera et le fera parvenir **au plus tard le 17 juin 2016** à la Maison des Cultures du Monde (à l'attention de **Catherine Annoepel** [annoepel@maisondesculturesdumonde.org](mailto:annoepel@maisondesculturesdumonde.org)), après avoir émis un avis motivé sur la candidature. **Une copie du dossier devra être adressée au Ministère de la culture et de la communication à : [courantsdumonde.sdae@culture.gouv.fr](mailto:courantsdumonde.sdae@culture.gouv.fr).**

Ce séminaire fera l'objet d'une sélection exigeante du jury constitué par le Ministère de la culture et de la communication et la Maison des Cultures du Monde qui appréciera les candidatures à partir des critères suivants :

- qualité de la démarche professionnelle à l'origine de la candidature
- effet structurant du séminaire pour l'institution d'origine du candidat
- perspectives de développement de coopérations institutionnelles entre le pays d'origine et la France, ainsi qu'entre les pays représentés

#### INFORMATION

##### **Ministère de la culture et de la communication**

Guillemine Babillon –chargée de l'animation des réseaux  
Tel : 33.1/40 15 [guillemine.babillon@culture.gouv.fr](mailto:guillemine.babillon@culture.gouv.fr)

#### TRAITEMENT DES CANDIDATURES / ORGANISATION

##### **Maison des Cultures du Monde**

101 boulevard Raspail - 75006 Paris - [www.maisondesculturesdumonde.org](http://www.maisondesculturesdumonde.org)

Arwad Esber, Directrice

Catherine Annoepel, Coordination des programmes Courants

**[annoepel@maisondesculturesdumonde.org](mailto:annoepel@maisondesculturesdumonde.org)**

Tel : 33.1/45 44 08 39 – Fax : 33.1/45 44 76 60